

Charleroi, 14 septembre 2026

CHALLENGES ETHIAS des DEBUTANTS Saison 2026-2027

OBJECTIFS

- o **Approche pédagogique et progressive de la compétition**
- o Offrir à nos jeunes nageurs des organisations que les clubs privés n'ont pas
- o L'objectif final étant d'élargir le nombre de licenciés compétiteurs de la FFBN et par là se donner les moyens d'une natation plus compétitive.

Programme pour chaque manche		Distance totale autorisée
1 ^{ère} Manche	25 m dos 50 m dos 25 m crawl 50 m crawl 25 m brasse 50 m brasse	<u>3 courses maximum</u> <u>1 course par style</u>
2 ^{ème} Manche	25 m dos 50 m dos 25 m crawl 50 m crawl 25 m brasse 50 m Brasse 100 m crawl* 100 m dos*	<u>3 courses maximum</u> <u>1 course par style</u>
3 ^{ème} Manche	25 m dos 50 m dos 25 m crawl 50 m crawl 25 m brasse 50 m brasse 100 m dos* 100m brasse*	<u>3 courses maximum</u> <u>1 course par style</u>
4 ^{ème} Manche	25 m dos 50 m dos 25 m crawl 50 m crawl 25 m brasse 50 m brasse 100 m crawl* 100m brasse*	<u>3 courses maximum</u> <u>1 course par style</u>
5 ^{ème} Manche	25 m dos 50 m dos 25 m crawl 50 m crawl 25 m brasse 50 m brasse 100 m crawl* 100 m dos* 100m brasse*	<u>3 courses maximum</u> <u>1 course par style</u>

Seuls les nageurs nés en 2017 et 2018 peuvent nager les 100m

Remarque : L'ordre des courses est libre par manche.

CLASSEMENTS

1. Au temps :

- o Par année d'âge
- o Par course
- o Par sexe

2. Aux points

- o Saison 2026 – 2027 : année d'âge de 2017 à 2020
- o Par course

	25m	50 m	100 m
1 ^{er}	12	16	24
2 ^{ième}	8	12	20
3 ^{ième}	6	10	18
4 ^{ième}	5	9	17
5 ^{ième}	4	8	16
6 ^{ième}	3	7	15
7 ^{ième}	2	6	14
8 ^{ième}	1	5	13

REGLEMENT

- Le Challenge est une compétition individuelle en 5 manches.
- Chaque année, un responsable est désigné au sein du ou par le bureau du district pour gérer l'organisation.

1. Clubs partenaires

- Le Challenge est ouvert uniquement aux clubs affiliés auprès de la FFBN et VZF (1 club maximum, participation mais pas organisation) ayant répondu favorablement à l'invitation du district.
- Le nombre de clubs pouvant participer à une édition du Challenge est illimité.

2. Nageurs

- Les participants au Challenge doivent être régulièrement inscrits et assurés auprès de leur club.
- Le Challenge est ouvert aux nageurs nés de 2017 à 2020
- La catégorie d'âge du nageur est déterminée par année d'âge (2017-2018-2019-2020).

- Le Challenge est ouvert aux nageurs « licenciés sportifs » et pas aux « licenciés compétiteurs ». Le nageur licencié au cours du challenge peut terminer celui-ci mais ne peut en commencer un nouveau.
- Le nombre de nageurs pouvant participer au Challenge pour chaque club est illimité

3. Organisation générale du Challenge

- Chaque édition du Challenge compte 5 manches.
- Le programme des différentes manches est établi de manière à encourager les nageurs à passer à des épreuves d'une difficulté croissante.
- Lors de chaque manche, chaque nageur participe à 3 courses maximum de styles différents
- Les nageurs n'ont aucune obligation de participer à la totalité des 5 manches du Challenge ; les nageurs de 2017 à 2020 seront toutefois informés de l'existence d'un classement par points global à l'issue des 5 manches.
- Les nageurs concourent par année d'âge, par sexe et par style de nage.

4. Gestion financière

- A régler par le district et les clubs participant
- Pas de droit d'inscriptions
- Prix identique pour les 5 manches : 5 € entrée, programme gratuit

5. Organisation des différentes manches

5.1. Organisation générale

- Chaque manche du Challenge est organisée sur un maximum de plus ou moins 3 heures : échauffement (30min maximum), pauses et médailles comprises !
- Les différentes manches ont lieu pendant la saison sportive, seront fixées par le bureau du district et seront organisées par un des clubs partenaires.
- Les représentants des différents clubs partenaires seront invités à une réunion d'information sur l'organisation de l'édition à venir. Lors de cette réunion, le calendrier est fixé et l'organisation des différentes manches est attribuée (éventuellement, on tire au sort si plusieurs partenaires sont candidats à l'organisation d'une manche). Cette réunion se tiendra au plus tard dans le courant de septembre de chaque saison.
- Le club organisateur de chacune des manches a à sa charge l'organisation pratique de la manche, à savoir :
 - o la mise à disposition des installations dans les délais prévus
 - o la garantie de la présence d'un maître-nageur
 - o La mise à disposition du matériel sonore à l'appel des nageurs au départ
 - o La mise à disposition des personnes nécessaires à la remise des cartes de départ aux nageurs et à la transmission des cartes de départ remplies au secrétaire

- o La désignation du responsable de la compétition est de la compétence du district
- o La distribution des médailles de la manche
- o La mise à disposition du matériel informatique (ordinateur et imprimante) nécessaire au bon fonctionnement du secrétariat sportif.

5.2. Arbitrage

- Chaque manche est placée sous la direction d'un responsable désigné par le district
- Le chronométrage est assuré par des chronométreurs représentant les différents clubs partenaires.
- Les motifs de déclassement retenus seront les suivants :
 - o Avoir nagé dans un autre style que celui prévu par le programme
 - o N'avoir pas nagé la totalité de la distance
 - o Par ailleurs, les nageurs auteurs d'un faux départ signalé par le responsable du Challenge seront rappelés pour un deuxième départ.

6. Récompenses

Par manche :

- Pour chaque course individuelle, médailles aux 3 premiers et diplômes à tous, filles et garçons séparés.
- Le déroulement de la remise des médailles après chaque manche et des trophées à l'issue des 5 manches du challenge est laissé à l'appréciation du district.

A l'issue des 5 manches, un classement général sera établi par âge, sexe et style afin d'attribuer les récompenses FFBN.

7. Inscriptions

- Les clubs participants doivent communiquer leurs inscriptions au secrétaire du club organisant la manche du challenge au plus tard pour le mercredi qui précède la manche concernée.
Par "inscription", il faut comprendre une liste récapitulative, par nageur, mentionnant pour chaque nageur le club, les noms, prénom, année de naissance et n° de course (pas de temps d'inscription). Cette liste sera envoyée au secrétariat sous format électronique.
Afin de faciliter la gestion des épreuves, l'utilisation du programme Meet Manager est vivement conseillée.
- Les clubs ne seront redevables d'aucune amende pour les nageurs forfaits ou inscrits hors délai.

8. Résultats

- Les résultats reprennent les performances réalisées par tous les nageurs,
- Les résultats sont communiqués aux clubs participants
- Les résultats sont à envoyer au secrétariat du district concerné et à la FFBN à l'adresse k.braham@ffbn.be